

Procès-verbal de la rencontre du CPEE de l'école Harfang-des-Neiges  
tenue le 2 novembre à 15h15 par vidéoconférence

**Membres votants présents :**

Valérie Boivin, Josée Léveillée, Anne Nigen, Édith Noël, Julie Thivierge, Mélanie St-Georges, Radka Stoylova

**Membres votants absents :** Aucun

**Autres membres :** M. Charles Barrette (directeur), Isabelle Filiatrault (en attente de son élection en AG)

**Personnes-ressources :** Aucune

**Déroulement de la rencontre CPEE du 2 novembre 2020**

1. Adoption de l'ordre du jour

*Proposé par Édith Noël et appuyé par Radka Stoylova*

2. Adoption des procès-verbaux des rencontres du 30 septembre, 14 octobre, 21 octobre, 23 octobre

*Procès-verbal du 30 septembre*

*Proposé par Julie Thivierge et appuyé par Mélanie St-Georges*

*Procès-verbal du 14 octobre*

*Proposé par Anne Nigen et appuyé par Radka Stoylova*

*Procès-verbal du 21 octobre*

*Faire la modification suivante : Valérie Boivin absente et non présente*

*Proposé par Radka Stoylova et appuyé par Anne Nigen*

*Procès-verbal du 23 octobre*

*Faire la modification suivante : Isabelle Filiatrault comme autre membre en attente de son élection en AG*

*Proposé par Mélanie St-Georges et appuyé par Josée Léveillée*

3. Ajout de 3 nouvelles journées pédagogiques au calendrier actuel suite à l'arrêté ministériel

*« Cette modification apportée au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire permettra plus particulièrement de consacrer trois journées d'enrichissement professionnel aux équipes-écoles. Il s'agit d'une occasion pour le personnel scolaire de se perfectionner en ce qui concerne les nouveaux modes d'enseignement, d'acquérir de nouvelles compétences en lien avec les outils technopédagogiques et l'enseignement à distance, de favoriser le partage des bonnes pratiques et de mieux planifier les mois à venir dans un contexte où les services éducatifs à distance font partie intégrante du paysage pédagogique actuel. Cette nouvelle mesure permettra également aux équipes de peaufiner l'encadrement offert à chacun des élèves tout au long de l'année. »*

On propose les dates suivantes :

23 novembre

18 décembre

26 février : Le 26 février devient une journée de formation et le 8 mars devient une journée pédagogique école.

Prochaine rencontre du CPEE : 12 novembre 15h00

Levée de l'assemblée : 16 h 31

Édith Noël, secrétaire